



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

23 janvier 2024

L'an 2024, le 23 janvier 2024 à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 17 janvier 2024.

Date de convocation : 17 janvier 2024

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Marie ALONSO; Cédric VALAIS ; Alexis JOLY ; Florent BONDU, Patricia BOUCAULT, Daniel NOURY, Céline ROUSSEL, Mickaël YOU

Excusé(es) : Thérèse MONNET qui a donné pouvoir à Raymond Soulas

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Florent BONDU

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) **Finances : vente du lot 4 Lot Pré chevalier**
- 2) **Finances : vente de la maison du 5 Trais Saint Jean**
- 3) **RAFCOM : transfert de la compétence « sport »**
- 4) **ACCA : indemnité piégeage 2023**
- 5) **Divers :**
 - Départ d'un des locataires
 - Planning de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
 - Changement de porte 1 Rue Sainte Anne
 - Réaménagement salle du conseil
 - Eco pâturage aux lagunes

Le procès-verbal de la séance du 19/12/2023 est approuvé à l'unanimité.

2024-01-01- : SMICTOM : déploiement du tri à la source des bio déchets

Le SMICTOM est venu présenter le projet de déploiement du tri à la source des bio déchets sur le territoire de la commune.

La commune ne disposant pas de collectifs, le déploiement se fera pour la partie de maison individuelle par le biais de composteurs individuels qui seront distribués à la Guerche de Bretagne le 25 mai et à Martiné Ferchaud le 22 juin.

Pour les autres personnes souhaitant faire le tri à la source mais ne pouvant le faire chez eux, un site de compostage partagé avec pergolas sera installé sur le parking Rue de Bellevue. Pour les déchets de la cantine de l'école et du commerce, une réflexion va être lancée.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité,

- De valider le projet du SMICTOM pour le déploiement du tri à la source des bio déchets.
- D'accepter de communiquer sur les dates de retrait des composteurs et des journées de formation.

2024-01-02- Finances : Vente de la Maison du 5 Trait Saint Jean.

L'agence SAFTI a transmis à la mairie une offre d'achat pour la maison du 5 Trait Saint Jean. Lors d'un précédent conseil, le prix de vente net avait été fixé à 150 000€.

L'offre de SAFTI, initialement présentée, était de 140 000€ mais après discussion l'offre est actuellement de 143 820€.

Le conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte l'offre de 143 820€ net pour la commune pour la vente de la maison du 5 Trait Saint Jean.
- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents autorisant la vente de la maison du 5 Trait Saint Jean et de réaliser les écritures comptables

2024-01-03 : RAFCOM : approbation des statuts modifiés de Roche aux fées Communauté : prise de compétence sport et mise en conformité des statuts.

Après avoir entendu le projet de prise de compétence et de mise en conformité des statuts de Roche aux Fées Communauté, le conseil à l'unanimité décide d'approuver ce projet.

2024-01-04: ACCA : indemnité de piégeage 2023

Le bilan du piégeage 2023 a été transmis. 263 rats ont été ramassés.

L'association demande aussi un dédommagement de 50€ pour le fonctionnement du congélateur.

Mr le maire rappelle que l'indemnité de ramassage de rats est de 2.50€ par animal.

Monsieur Joly sort de la salle et ne participa pas au vote.

Le conseil, à l'unanimité,

- Décide de maintenir l'indemnité de ramassage à 2.50€ par animal, ce qui donne 657.50€
- De verser une indemnité de 60€ pour le congélateur.
- Cette indemnité sera versée à l'ACCA qui sera en charge de la répartition entre les piégeurs.

2024-01-05 : divers

Départ d'un des locataires

Planning de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
Changement de porte 1 Rue Sainte Anne
Réaménagement salle du conseil
Eco pâturage aux lagunes

La séance est levée à 22h30.

Prochain conseil municipal : 20 février 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 24/01/2024 et de la publication le 24/01/2024.

Fait à EANCÉ le 06/02/2024.

Le Maire,

R.SOULAS

Le secrétaire de séance,

Florent BONDU